

FEDERATION DES CECILIENNES DU JURA

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2013 **tenue le dimanche 3 mars 2013, à 14h30,** **au Centre Paroissial « L'Avenir », à Delémont**

PRESENCES : Mme Marie-Thérèse Fleury, Présidente du Comité Central (CC), Marie-Josèphe Lachat, Aumônière de la Fédération, Mme Françoise Fromageat, Présidente de la Commission de Musique (CM), Mrs Armand Sassi, caissier, Laurent Courbat, Joseph Queloz, Maurice Jecker, Pierre-André Clivaz, Maurice Mamie, membres du CC et de la CM, M. Pierre Migy, membre de la CM et bibliothécaire, M. Benoît Berberat, représentant de la Commission des Orgues (CO), M. Jean-Pierre Savary, vice-président de l'UCJ, M. Pascal Tissier, chargé du service d'information catholique, Mme Gisèle Allimann, secrétaire, 105 personnes représentant 49 sociétés.

EXCUSES : M. l'Abbé Jean Jacques Theurillat, Vicaire Episcopal, Sociétés de Boncourt, Fahy, Grandfontaine, Réclère et Saint-Imier.

ABSENCES : Sociétés de Bonfol, Courtemaîche et Vermes.

Notre présidente, Marie-Thérèse Fleury, prend la parole pour diriger sa première assemblée. « En ce 3 mars 2013, j'ai le plaisir d'ouvrir cette 138^{ème} assemblée. Je vous salue toutes et tous, vous qui représentez votre société. Je salue particulièrement : M. Jean-Pierre Savary, vice-président de l'Union des Chanteurs Jurassiens, M. Pascal Tissier, chargé du service d'information catholique, M. Benoît Berberat, président de la commission des orgues, ainsi que les délégations des comités d'organisation des 3 fêtes régionales 2013, c'est-à-dire Alle, Courrendlin et Moutier. Le vicaire épiscopal Jean Jacques Theurillat nous prie de l'excuser. Par notre prière chantée, nous demandons au Très Haut de placer notre assemblée dans un esprit de Foi, de Partage et de Sérénité. Merci à Françoise de nous diriger et à Marie-Josèphe de mettre en mots notre prière. Nous associons à notre prière les défunts et les proches de nos sociétés. »

1. Prière

Françoise introduit la prière avec le chant G 297/1 « Pour que l'homme soit un fils ». Marie-Josèphe Lachat nous propose un moment de prière inspiré du chant. Ce chant retrace toute l'histoire du Salut.

2. Appel : admissions – démissions

Nous n'avons enregistré aucune admission, ni démission. L'effectif de la FCJ est de 57 sociétés, ce qui représente 1195 membres.

Nous passons à l'appel des sociétés représentées par leurs délégués.

Cela fait 49 sociétés représentées par 105 délégués, 5 sociétés sont excusées et 3 sociétés sont absentes.

3. Nomination des scrutateurs

Messieurs Richard Bron et Marcel Meusy sont nommés scrutateurs.

4. PV de l'assemblée du 11 mars 2012

Le procès-verbal de la dernière assemblée est accepté avec remerciements à la secrétaire.

5. Rapports annuels

a. de la présidente centrale

« Une année déjà que vous m'avez fait l'honneur de me nommer au poste de présidente de la Fédération des Céciliennes du Jura. Durant cette année, J'ai eu la chance d'être épaulée par un comité, qui lui était au fait de ce qui s'y passe depuis longtemps. Je remercie vivement ses membres pour toute l'aide apportée et la bienveillance dont ils ont fait preuve à mon égard.

En cette année 2012, le comité s'est réuni à 5 reprises. Nous avons déjà rencontré une première fois les organisateurs des fêtes régionales afin de leur présenter le cahier des charges.

En avril 2012, j'ai participé à l'assemblée générale des chanteurs jurassiens.

La rencontre des directeurs s'est déroulée le samedi 29 septembre 2012. Le programme de la messe des fêtes régionales y a été travaillé. Merci à tous les directeurs qui y ont participé.

Le week-end de chant des 3 et 4 février 2013 a connu une belle affluence. Ce sont plus de 100 choristes qui y ont pris part. Ce fut de belles journées, toutes empreintes de joie de chanter et d'émotion. Merci à la commission de musique pour la préparation de ce cours et à Françoise, Maurice Jecker et Maurice Mamie, pour leur aide lors des partielles. Merci à Pierre pour tout le côté inscriptions, organisationnel et médiatique. Je vous recommande de visiter notre site. Il est toujours à jour et vous pouvez y trouver toutes les infos, photos et dates relatives à notre Fédération (www.migy.ch/fcj). Merci à Marie-Josèphe pour la très intense et belle célébration du samedi soir. Merci aussi à M. le Vicaire Episcopal Jean Jacques Theurillat pour la messe du dimanche. Un bémol cependant à signaler : il y avait 123 inscriptions au départ. Environ 15 chanteurs ne sont pas venus, sans s'excuser au préalable. C'est désagréable pour l'organisation à Saint-François. Je vous rends attentifs pour une prochaine fois : il est important de téléphoner ou d'écrire un message pour se désister.

En 2012, 3 sociétés ont fêté un nombre important d'années d'existence. La Fédération y a été représentée. Il s'agit de Corban et Courgenay-Courtemaury pour 100 ans d'existence et Delémont pour 125 ans. Chacune de ces sociétés a tenu à organiser un concert et une journée officielle. Je les en félicite. Ce sont également des temps comme ceux-ci qui renforcent l'esprit d'une société.

Un groupe de réflexion, composé de Joseph Queloz, Maurice Jecker, Maurice Mamie, Pierre-André Clivaz et moi-même nous sommes réunis à deux reprises afin de réfléchir à l'avenir de nos fêtes centrales et régionales. Maurice Mamie a rédigé un document que vous avez reçu. Nous en reparlerons au point 11 de cette assemblée.

L'année 2012 a été une année où de nombreuses personnes ont été fêtées et ont reçu une médaille et un diplôme pour 40, 50 ans de fidélité. D'autres ont également été honorés pour 60, 65 ou 70 ans de chant sacré. Je tiens à les féliciter chaleureusement pour leur assiduité et leur engagement sans faille.

En cette année 2013, nous aurons la joie de nous retrouver lors des différentes fêtes régionales à Alle, Courrendlin et Moutier. Au point 8, les sociétés organisatrices vous feront part de leurs projets pour ces journées. Nous les remercions d'ores et déjà pour leur engagement et leur travail.

Au terme de ce premier rapport, je vous réitère à tous, et en particulier aux deux comités, mes remerciements et vous invite à continuer et à persévérer dans votre mission. »

b. de la présidente de la commission de musique

Marie-Thérèse donne la parole à Françoise Fromaigeat qui présente les grandes lignes des activités de la commission de musique :

« Durant cette année, la commission de musique s'est réunie à 4 reprises. Nos séances ont été consacrées au programme des prochaines fêtes régionales, à la préparation de la rencontre des directeurs, ainsi qu'au week-end de chant 2013. Nous avons également terminé de rédiger le document résumant notre rencontre des directeurs et présidents de septembre 2011. Ce dossier vous a été remis l'automne passé. Nous espérons que vous avez pris du temps pour en parler en société ou que vous le ferez prochainement. Voici quelques remarques concernant le programme musical des prochaines fêtes. Plusieurs chants sont nouveaux. Nous avons choisi, de vous proposer une messe complète, celle de Pierre Cambourian. C'est une partition qui n'a pas de difficultés insurmontables. Toutefois, pour les chorales pour lesquelles cela représente un trop grand travail, nous proposons de chanter le *Gloire à Dieu* et le *Saint le Seigneur* à l'unisson. Les psaumes sont ceux des dimanches. L'acclamation de Philippe Robert est à 3 voix mixtes, ce qui est bien utile pour les chorales qui manquent de voix d'hommes. *Jubilez, criez de joie*, signé Christophe Le Marec est un chant de louange qui peut être chanté à de multiples occasions. Seul le refrain est à 4 voix. N'oubliez pas de préparer aussi le chant profane *Viens chanter avec nous*. Concernant les partitions, je me permets de vous rappeler qu'elles sont à commander dans une maison d'édition. Plusieurs adresses vous sont signalées au verso du programme de la messe. Vous avez toutefois la possibilité de photocopier les psaumes et le chant d'entrée. Je vous rappelle également que si votre paroisse est abonnée au SECLI, vous pouvez acheter une partition au prix de 1,5 euro et vous avez le droit de la photocopier. De plus, si vous êtes abonnés à une revue affiliée au SECLI, vous pouvez photocopier les partitions qui sont dans la revue. Concernant les concerts de l'après-midi : 25 chorales, sur 48 inscrites, participent au concert. Nous n'avons donc que 3 ou 4 groupes qui se produiront à chaque fête. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé aux chorales qui le pouvaient d'interpréter un chant supplémentaire. Les week-ends de la FCJ sont toujours des moments privilégiés où l'on prend le temps de travailler en profondeur et de préparer avec soin la messe du dimanche. Ces deux dernières années, nous avons eu beaucoup de plaisir de chanter sous la direction d'Anne-Françoise Andenmatten. Un grand merci à Marie-Josèphe qui nous propose toujours des temps de méditation très appréciés. Dans l'activité de cette année, il faut aussi mentionner les cours de direction. Deux élèves m'avaient contactée. N'ayant pas d'autres demandes, j'ai donné des cours particuliers qui se poursuivent encore actuellement avec l'une des élèves. Il est important de penser à la relève. Si vous connaissez des personnes qui souhaiteraient se mettre à la direction ou se perfectionner, n'hésitez pas à les signaler à l'un ou l'autre membre du comité central. Nous mettons volontiers un cours sur pied pour autant qu'il y ait assez d'inscriptions, au moins 5 ou 6. On me contacte souvent pour des questions d'engagement de directeurs ou de salaires. Je vous rappelle que le Centre romande de pastorale liturgique a édité, il y a environ 10 ans, deux documents : Le service du maître de chapelle dans la liturgie et Le service de l'organiste dans la liturgie, dans lesquels on trouve, entre autres, un cahier des charges et un exemple de contrat. L'association des organistes romands a établi un barème de traitement. On peut le trouver dans les documents sur le site www.organistesromands.ch. Je pense qu'on peut s'inspirer sans autre de ce tableau pour la rémunération des chefs de chœurs. Je me fais un plaisir de féliciter les sociétés qui ont fêté un anniversaire important en 2012, en particulier Corban, Courgenay et Delémont. Au terme de ce rapport, il me reste à dire un grand merci à mes collaborateurs du comité central et de la commission de musique, en particulier à Marie-Thérèse Fleury, notre nouvelle présidente, qui a su rapidement s'intégrer à notre comité et prendre les choses en mains, à Maurice Mamie, sans oublier Marie-Josèphe qui va prendre congé de nous aujourd'hui, avec laquelle j'ai apprécié de travailler depuis que je suis à la tête de la commission de musique. »

c. du président de la commission des orgues

En 2013, la commission des orgues a fêté ses 40 ans d'existence. Selon le vœu de son président, un article est paru dans la presse pour relater quelques événements de leur existence et un petit aperçu du travail réalisé par ses membres. Un tout grand merci à Benoît Berberat, Georges Cattin, Claude Dominé et Laurent Willemin pour tout le travail accompli. La parole est donnée à Benoît Berberat :

« Mis à part les 40 ans d'existence de la commission, cette année, nous avons procédé à la restauration de l'orgue de Courtemaîche (orgue datant de 1926 et où tout est d'origine). L'inauguration de cet orgue aura lieu en avril 2013. L'orgue électronique utilisé entretemps est à disposition. Benoît Berberat remercie toutes les paroisses qui entretiennent leurs églises et leurs orgues, malgré la diminution du nombre de messes. »

6. Comptes de l'exercice 2012

a. Présentation par notre caissier, M. Armand Sassi

Pour l'exercice écoulé, les recettes se sont élevées à Fr 4'105.30 et les dépenses à Fr 7'917.40, soit un excédent de dépenses de Fr 3'812.10. La fortune de la Fédération au 31.12.2012 est de Fr 7'417.15.

b. Rapport des sociétés vérificatrices (Courfaivre et Courgenay/Courtemautruy)

Les pièces comptables 2012 ont été vérifiées et pointées minutieusement en date du 18 février 2013. La tenue des comptes est irréprochable et ceux-ci ont été certifiés exacts. Les vérificateurs remercient le caissier, M. Armand Sassi, pour son excellent travail et proposent à l'assemblée d'accepter les comptes.

c. Approbation

Les comptes 2012 sont approuvés par l'assemblée par de vifs applaudissements au caissier.

7. Nomination des sociétés vérificatrices pour l'exercice 2013

Selon le tournus habituel, les sociétés de Courrendlin et Courroux/Courcelon assumeront ce mandat pour l'exercice 2013.

8. Fêtes régionales 2013

Informations de la présidente de la commission de musique :

- Françoise Fromageat demande aux sociétés de bien travailler les chants de la messe. Les chanteurs auront d'autant plus de plaisir à les chanter ensemble.

Informations des sociétés organisatrices :

- Alle (9 juin) : Charles Raccordon, président d'organisation : 20 sociétés sont inscrites (311 chanteurs). Samedi 8 juin à 20h à la Salle des Fêtes d'Alle : Concert des Armaillis de la Gruyères. Le livret de fête est en préparation.

- Courrendlin (16 juin) : Ernest Guélat, président d'organisation : 16 sociétés sont inscrites (321 chanteurs). Vendredi 14 juin à 20h à l'église de Courrendlin : Concert de la Chanson du Moulin de Neyruz. Proposent un repas pour le dimanche soir.

- Moutier (2 juin) : Philippe Challet, président d'organisation : 12 sociétés sont inscrites (230 chanteurs). Samedi 1^{er} juin à 20h à l'église Notre-Dame de la Prévôté de Moutier : Concert de l'Octuor Vocal de Sion. Proposent un repas pour le dimanche soir.

Tous regrettent le peu de sociétés inscrites pour les concerts du dimanche après-midi.

L'année dernière, la décision a été prise de remplacer les médailles de la Fédération pour 20 ans de fidélité par des icônes. Le comité a réfléchi à plusieurs versions et lors du week-end de chant, Mme Anne-Françoise Andenmatten, nous a spontanément proposé une icône peinte, ou plutôt écrite par ses soins. Il s'agit d'une représentation de Sainte-Cécile avec un instrument de musique. Nous en aurons l'exclusivité. Cette œuvre est d'une grande finesse et démontre tout le talent artistique de Mme Andenmatten. Nous la remercions vivement de ce beau geste d'amitié envers la FCJ et ses membres. Un tout grand merci à Pierre Migy d'en assurer la reproduction et à Maurice Jecker la fabrication. Vous la découvrirez lors des fêtes régionales.

9. Démission de notre aumônière Marie-Josèphe Lachat et présentation du nouvel aumônier de la FCJ

Marie-Thérèse lit la lettre de démission de Marie-Josèphe. Elle lit également le message du Vicaire Episcopal Jean Jacques Theurillat. Celui-ci remercie Marie-Josèphe pour tout ce qu'elle a apporté à la FCJ, en particulier par la qualité de ses apports spirituels et ses compétences humaines et musicales. Par son engagement au service de la FCJ, elle a construit et fait vivre des ponts entre chorales et agents pastoraux, entre questions musicales et questions pastorales, entre attention aux besoins d'un chœur et attention à la vie d'une communauté. Par sa participation au Groupe du Projet pastoral et à la mise en œuvre des Orientations pastorales, elle a eu souci de faire partager l'élan d'une Eglise rayonnante de l'Évangile à tous les membres des chorales liturgiques.

Maurice Jecker adresse quelques mots de remerciements à Marie-Josèphe de la part du comité central et de la commission de musique, ainsi que de toutes les sociétés de la FCJ. Merci pour avoir partagé sa foi chrétienne et toutes les choses acquises dans sa formation. Merci pour son accueil au centre St. François. En signe de notre grande et sincère reconnaissance, une attention lui est remise.

Marie-Josèphe prend la parole pour remercier tous les chanteurs. Elle est arrivée à la FCJ en 1978. Assistante pastorale, elle a été convaincue par le chant que « Dieu mérite le détour ». Même si Marie-Josèphe ne verra plus les membres de la FCJ régulièrement, elle dit que la FCJ fait partie de sa vie... Elle a aimé être des nôtres, aimé être notre aumônière.

Le comité a réfléchi à des personnes pour prendre le relais. M. l'Abbé Pierre Girardin a accepté cette mission avec joie et il adresse quelques mots à l'assemblée : il se dit très heureux d'être parmi nous pour remplacer Marie-Josèphe comme aumônière. Cela fait 42 ans qu'il est prêtre. Depuis 4 ans, il est prêtre auxiliaire à Porrentruy. Il se réjouit de se mettre au service de la FCJ et de son comité.

M. l'Abbé Jean Jacques Theurillat a écrit à la FCJ pour donner son agrément à la nomination du nouvel aumônier. Dans sa lettre, il souhaite que l'Abbé Pierre Girardin puisse remplir cette riche mission qui consiste à toujours mettre Dieu et sa Parole au premier rang.

10. Utilisation dans les sociétés du document :

« Synthèse des apports : Une Eglise rayonnante de l'Évangile »

Marie-Thérèse revient sur le document : Réflexion autour des nouvelles orientations pastorales « Une Eglise rayonnante de l'Évangile », et sur les quelques pistes données « Comment faire passer le message ? ». Ce document est important. Il n'est pas à mettre dans les archives après l'avoir lu et peut-être travaillé. Ce n'est peut-être pas aujourd'hui que vous en aurez le plus besoin, mais éventuellement l'année prochaine ou plus tard. Il est à relire de temps en temps afin de vérifier si l'on peut envisager les choses autrement, quelles seraient les pistes à privilégier.

Aucune remarque ni question de l'assemblée ne sont faites à ce sujet.

11. Modification d'organisation des fêtes des céciliennes (selon document)

Maurice Mamie commente ce document : « Depuis de nombreuses années déjà, le comité central et la commission de musique sont confrontés à divers problèmes relatifs à l'organisation des fêtes régionales et centrales. Régulièrement, même si ce n'est pas toujours le cas, il faut le reconnaître, les candidats à l'organisation de ces manifestations ne se pressent pas au portillon. Il faut donc solliciter, pour ne pas dire forcer un peu, des sociétés qui, au premier abord, ne sont pas intéressées à s'investir dans cette responsabilité, pour des raisons qui leur sont propres et certainement tout à fait valables. La diminution des effectifs et l'augmentation de la moyenne d'âge des choristes, éléments qu'on ne peut nier, ne vont pas faciliter la tâche à l'avenir. L'atelier de chant qui a donné concert lors des dernières fêtes centrales a suscité diverses réactions. Le comité d'organisation de la fête centrale de Saignelégier nous a adressé un courrier proposant, en particulier, sa suppression et le retour à un concert donné par les chorales. Le comité et la commission de musique souhaitent d'abord expérimenter les modifications sur lesquelles vous allez être invités à voter avant de décider la suppression de cet atelier qui, s'il ne satisfait pas certains chanteurs, en enthousiasme d'autres, et l'on sait bien qu'il est impossible de satisfaire tout le monde. Pour appuyer notre décision, nous relevons la difficulté que nous avons constatée tout dernièrement, d'avoir suffisamment de groupes pour donner concert lors des prochaines fêtes régionales. Je précise que nous n'allons nous prononcer que sur les modifications qui ont été portées à votre connaissance dans le document annexé à la convocation à cette assemblée. »

Question : M. Surdez des Breuleux : suite à la dernière fête centrale de Saignelégier, le comité d'organisation avait demandé au comité central de mettre à l'ordre du jour de l'assemblée un point sur l'organisation de l'« Atelier » lors des fêtes centrales. Il proposait de remplacer l'atelier de chant par un regroupement de sociétés pour un concert. M. Surdez demande que ce point soit rediscuté.

Pierre-André Clivaz informe l'assemblée que lors de la rencontre des directeurs et présidents de 2012, ce point a été abordé et la majorité des personnes présentes était pour garder cet atelier.

Joseph Queloz trouve qu'il y a peu de participation des sociétés aux concerts lors des fêtes régionales. Si on ne fait plus de concerts, cela risque de dissuader les gens de venir aux fêtes. Il propose de rediscuter de ce point dans les sociétés (atelier et concert), et de mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

Maurice Jecker rappelle que ce point a été abordé lors de la dernière assemblée et que celle-ci avait décidé de donner la compétence au comité pour faire des propositions sur ce point.

Le comité propose de passer au vote :

1^{er} : voter l'alternance des fêtes régionales et centrales : tous les 3 ans (au lieu de 2 comme actuellement). Tous les participants sont d'accord avec cette proposition. La prochaine fête centrale aura donc lieu en 2016 et les fêtes régionales en 2019.

2^e : proposition faite par le comité, selon document « organisation des fêtes des céciliennes »

Oui : majorité

Non : 2

Absentions : 0

Ce point est accepté et nous en ferons l'expérience pour les prochaines fêtes. Si cela ne fonctionne pas comme on le souhaiterait, le comité fera d'autres propositions.

12. Divers et imprévus

-M. Hanser demande des informations au sujet du document reçu de la Swiza, concernant les droits d'auteur. Les directeurs doivent faire un compte-rendu des chants interprétés. Cette démarche est obligatoire, également pour les chants profanes. Des adresses seront en lien sur le site de la FCJ. Cela ressort de l'obligation de déclaration des droits d'auteurs. La FCJ n'a pas

été consultée pour l'application de ces directives, mais elle en a été informée. Cela sert à avoir une meilleure répartition de ce qui est payé par les paroisses. Les chants du CNA ne sont pas à déclarer.

-Françoise Fromaigeat : 125^e anniversaire du pèlerinage d'Einsiedeln. Une information sera insérée dans le prochain courrier.

-19 octobre 2014 : 300^e anniversaire de l'Abbaye de Bellelay. Une demande de M. Georges Cattin a été accueillie positivement par la commission de musique. Celle-ci demande la participation des Céciliennes. Nous n'avons pas encore d'autres informations quant à la forme de celle-ci.

-La fête jurassienne de musique aura lieu les 13-14-15 juin 2014 à Vicques.

-11 et 12 octobre 2014 : 150 ans de la chorale des Breuleux.

-La société de Vicques recherche un ou une directrice.

-La Ste-Cécile de Malleray fête ses 60 ans cette année.

-Marie-Thérèse Fleury invite les représentants des sociétés d'Alle, Courrendlin et Moutier à rester en fin d'assemblée pour fixer la date d'une prochaine rencontre.

13. Chant final

Le traditionnel « Salve Cecilia » est repris en cœur par les participants à l'assemblée.

Marie-Thérèse Fleury lève l'assemblée et remercie chacune et chacun de sa présence.

La prochaine assemblée générale est d'ores et déjà fixée au
DIMANCHE 23 mars 2014, à 14h30,
au Centre l'Avenir à Delémont.
(3^{ème} dimanche de Carême).

La secrétaire :
Gisèle Allimann

L'assemblée est levée à 17h00.

Mars 2013/GA